

Communiqué de presse
Nanterre, le 25 janvier 2021

Le Département des Hauts-de-Seine et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment s'associent pour limiter la propagation du Covid-19 dans les collèges du département, en mettant à disposition un guide de bonnes pratiques



Le Département des Hauts-de-Seine et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) ont récemment engagé des travaux de recherche conjoints, dédiés à la gestion du risque Covid dans les établissements scolaires. Organisés autour des principes de ventilation mécanique ou naturelle, flux d'élèves, configurations et temps d'occupation des salles de cours, les premiers travaux menés ont permis de définir une série de préconisations pratiques, à destination des collèges.

Ces recommandations sont aujourd'hui mises à disposition des chefs d'établissements des Hauts-de-Seine, dans un guide méthodologique facilitateur, disponible [ici](#).



hauts-de-seine
le département

projet de loi de programmation



CSTB
le futur en construction

Recherche partenariale Département des Hauts-de-Seine – CSTB : analyser et limiter la propagation du virus Covid-19 dans les établissements scolaires

Dans le contexte épidémique actuel, limiter la propagation du virus Covid-19 dans les Établissements Recevant du Public – ERP, est un enjeu majeur. Pour ce faire, au-delà des gestes barrières individuels, la prise en compte de différents paramètres est essentielle : ventilation et ouvertures, flux des usagers, configuration et temps d'occupation des espaces.

C'est sur cette base que reposent les travaux engagés par le Département des Hauts-de-Seine et le CSTB en juillet dernier, dans le cadre d'un partenariat de recherche transversal initié quelques mois plus tôt.

Menés par les équipes pluridisciplinaires du CSTB (experts en qualité de l'air intérieur, ventilation, flux de personnes et technologies de l'information), **ces travaux ont permis de développer une méthodologie scientifique visant à comparer les solutions de contrôle de la circulation du virus, en particulier dans les collèges, en se basant sur des critères objectifs** (concentration de particules virales dans l'air, densité d'élèves dans les zones de congestion, etc.).

Un outil d'analyse des maquettes BIM (Building Information Model) permettant de combiner les paramètres de configuration et d'occupation des lieux, aux différents scénarios de ventilation et de circulation, a pour cela été spécialement conçu.

Les solutions les plus efficaces ont ainsi pu être déterminées. **Elles sont synthétisées dans un guide remis dès aujourd'hui à chaque chef d'établissement, présentant les préconisations pratiques définies par le Département des Hauts-de-Seine et le CSTB pour limiter la propagation du virus Covid-19 dans les collèges.** Elles sont par ailleurs présentées dans un rapport scientifique complet, disponible sur demande auprès du CSTB.

Guide méthodologique collèges : accompagner les chefs d'établissements pour une gestion facilitée du risque Covid

Après un rappel des principales recommandations (vérification des systèmes de ventilation, aération, occupation équilibrée des espaces, organisation des entrées et des sorties avec un délai d'au moins 3 minutes entre les classes), 3 tableaux synthétiques sont proposés, listant l'ensemble des préconisations, organisées autour de 3 axes : gestion du bionettoyage, de la ventilation, et gestion des flux de personnes.

Au global, près d'une trentaine d'actions sont présentées, chacune mise en perspective avec son niveau d'efficacité et de contraintes et, le cas échéant, associée à une précision complémentaire spécifique. Il s'agit, par exemple, de faire fonctionner le système de ventilation 1h avant et 1h après l'occupation des locaux, de favoriser la fermeture des portes intérieures pendant les cours, d'ouvrir les fenêtres au moins 5 minutes toutes les heures, d'imposer des sens uniques dans les escaliers, de privilégier le déplacement des professeurs d'une salle à l'autre plutôt que celui des élèves, de diviser le bâtiment en zones pour éviter le croisement des élèves des différentes zones, d'éviter le nettoyage à sec et l'utilisation de l'aspirateur (susceptibles de remettre en suspension des particules...).

Ainsi conçu, ce guide facilite et éclaire, pour les chefs d'établissements, la mise en œuvre de mesures efficaces dans la gestion du risque Covid.

« Nous devons mettre en œuvre tout ce qu'il est possible de faire, à tous les niveaux, pour mettre fin à cette épidémie qui engendre une crise sanitaire, mais aussi sociale et économique. Cette expérimentation a permis d'identifier des bons comportements à adopter dans les établissements scolaires, comportements qui peuvent s'adapter au sein de tous les bâtiments. Le guide méthodologique, très facile d'accès, aura, je l'espère, le succès attendu pour que chacun puisse appliquer ces conseils pratiques le plus largement possible. »

Georges Siffredi – Président du Département des Hauts-de-Seine

« Faire progresser les connaissances utiles pour la Collectivité est essentiel, et c'est une priorité en situation de crise sanitaire. Cet enjeu est au cœur du partenariat de recherche engagé par le CSTB avec le Département des Hauts-de-Seine, visant notamment à développer des méthodes et outils innovants pour gérer efficacement le risque de propagation du virus Covid-19 dans les ERP. La reproductibilité de ces outils, leur facilité d'accès et d'appropriation par l'ensemble des parties prenantes, à l'image du guide méthodologique aujourd'hui mis à disposition des collègues alto-séquanais, sont en ce sens, fondamentales. »

Etienne Crépon – Président du CSTB

[Lien téléchargement du guide](#)

CONTACTS PRESSE

CSTB

Le Bonheur est dans la Com' – Ingrid Launay-Cotrebil
01 60 36 22 12 - launay@bcomrp.com

Département des Hauts-de-Seine

Justine Maucotel
01 47 29 32 32 – jmaucotel@hauts-de-seine.fr

Pour aller plus loin

À propos du Département des Hauts-de-Seine :

Collectivité territoriale, le Département des Hauts-de-Seine est le chef de file de l'action sociale. Il a également en charge la construction, la rénovation, l'extension et l'entretien des collèges sur son territoire, qui en compte 98. Au quotidien, le Département assure l'accueil, l'hébergement, la restauration scolaire et l'entretien des locaux. Le Département veille à ce que les 76 300 collégiens du territoire puissent étudier et pratiquer des activités culturelles et sportives dans les meilleures conditions. 160 millions d'euros sont consacrés aux collèges publics et privés et aux collégiens pour favoriser leur réussite pour l'année scolaire 2020-2021.

www.hauts-de-seine.fr

À propos du CSTB :

Établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment, le CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, exerce cinq activités-clés : la recherche et expertise, l'évaluation, les essais, la certification et la diffusion des connaissances, organisées pour répondre aux enjeux des transitions énergétique et numérique dans le monde de la construction. Son champ de compétence couvre les produits de construction, les bâtiments et leur intégration dans les quartiers et les villes. Avec près de 1000 collaborateurs, ses filiales et ses réseaux de partenaires nationaux, européens et internationaux, le groupe CSTB est au service de l'ensemble des acteurs de la construction pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments.

www.cstb.fr

